

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 07/02/2018  
Reçu en préfecture le 07/02/2018  
Affiché le   
ID : 033-253306310-20180201-2018\_01\_09-DE

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille dix huit, le premier février**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame De ROFFIGNAC en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 18 janvier 2018**

**Etaient Présents : Mmes DE ROFFIGNAC- DERVILLE - GUILLEN – QUENTIN – MM. BELOT- BITEAU- CORSAN – DELAUNAY- GIRARD - PLISSON**

**Délibération N°2018-009 : Budget annexe Cordouan – Budget primitif 2018**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11;*

*Vu l'instruction budgétaire et comptable ;*

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, après en avoir débattu:

**Article unique** : d'adopter le projet de budget annexe Cordouan 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 32 630 € et la section de fonctionnement à 357 700 €.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 1<sup>er</sup> février 2018

**La Présidente**

**Françoise De Roffignac**